

REMPART, les actions pédagogiques, l'éducation au patrimoine

Préambule

Ce texte d'orientation générale a pour objet de constituer une affirmation de REMPART et de ses associations.

Il s'adresse :

- *aux associations REMPART qui mènent des actions pédagogiques, afin qu'elles aient un idéal et des objectifs communs,*
- *aux associations membres qui souhaitent développer leur propre projet tout en l'inscrivant dans la dynamique de l'Union,*
- *aux partenaires du Mouvement REMPART afin qu'ils aient une meilleure connaissance des valeurs et des modèles que partagent les associations membres de l'Union.*

Une idée qui vient de loin

Pour toutes les associations REMPART, le chantier de bénévoles constitue ou a constitué une première étape dans le développement d'une action pédagogique.

Le chantier REMPART, parce qu'il a une dimension technique et qu'il conduit à un apprentissage de la part de chaque participant, parce qu'il porte sur un élément du patrimoine que le bénévole du chantier est amené à découvrir et à comprendre, parce qu'il comporte des règles qu'il convient d'expliquer et de mettre en œuvre... est un lieu où les notions de transmission, de médiation et de pédagogie trouvent tout leur sens.

Dès qu'elles se sont attachées à accueillir des visiteurs ou des touristes sur les sites qu'elles restaurent, les associations se sont préoccupées du discours qu'elles devaient tenir et des méthodes qu'elles devaient adopter pour s'adresser à ces nouveaux publics.

L'élargissement de leurs publics, au-delà des bénévoles et des militants, qu'il s'agisse de visiteurs, d'enfants dans le cadre scolaire ou non, de personnes handicapées ou en difficulté, a conduit les associations à s'interroger très tôt sur les moyens de transmettre et d'expliquer le patrimoine.

Dans le domaine de l'éducation au patrimoine des enfants et des jeunes scolarisés, plusieurs associations REMPART ont été parmi les tout premiers organisateurs à expérimenter ce qui deviendra ensuite les « classes patrimoine ».

Une diversité d'actions

La plupart des associations membres de REMPART mènent des actions pédagogiques et peuvent être classées en quatre catégories :

- *Celles pour lesquelles le chantier de bénévoles constitue l'unique action pédagogique.*
- *Celles qui organisent épisodiquement des actions pédagogiques en marge du chantier, et en général à l'attention d'un public local.*
- *Celles qui se sont données les moyens matériels et humains de proposer des actions pédagogiques spécifiques à la journée à un public, cantonal, départemental ou régional, en particulier scolaire.*
 - *Celles enfin qui organisent des « séjours de patrimoine », et en particulier des classes patrimoine, en assurant l'animation pédagogique et l'hébergement.*

A la recherche de l'excellence

Comme pour toute autre action, le Mouvement REMPART affirme que les activités pédagogiques qui sont menées par ses associations doivent être de qualité.

Chaque association doit donc s'interroger sur son projet pédagogique et les modalités de sa mise en œuvre : les compétences de ses intervenants techniques et pédagogiques, les engagements qu'elle prend, les obligations qui lui sont faites, etc. Cette interrogation doit être de tous les instants ; elle oblige chaque association à procéder à une évaluation rigoureuse de sa propre action.

Dans une volonté d'enrichissement mutuel, les associations membres de l'Union estiment qu'elles doivent faire en sorte d'échanger des informations sur leurs actions, leurs publics, leurs méthodes et leurs outils pédagogiques...

La notion de réseau trouve tout son sens dans pareille démarche interassociative : l'Union REMPART, tant au plan national que régional, peut constituer pour ses associations impliquées dans des activités pédagogiques, une plateforme de rencontre, d'échange, d'évaluation collective, permettant d'améliorer chaque projet local.

La qualité des interventions pédagogiques dépend, pour une grande part, de celle des intervenants. Mouvement bénévole et d'éducation populaire, l'Union entend affirmer qu'elle est en capacité de faire émerger des intervenants compétents parmi les bénévoles et les militants associatifs. Cela n'empêche nullement les associations membres de l'Union de disposer d'intervenants pédagogiques diplômés ou rémunérés.

Le sens de notre action

Le patrimoine constitue un repère structurant dans le temps et l'espace. Comprendre et connaître le patrimoine dans son contexte historique, social, etc., c'est mieux comprendre et connaître la société dans laquelle nous vivons, c'est discerner les valeurs sur lesquelles elle se construit, pour mieux ensuite les intégrer ou les contester. L'éducation au patrimoine contribue à l'ouverture de l'individu au monde qui l'environne et donc à la formation du citoyen.

Les actions pédagogiques développées par les associations REMPART ont en conséquence pour objectif la prise de conscience de la notion de patrimoine. Elles facilitent la découverte de la nécessité de transmettre, d'entretenir ou de restaurer le patrimoine. Elles peuvent enfin permettre d'appréhender les techniques de construction et de restauration ainsi que les métiers qui s'y rapportent.

Pour les associations REMPART, développer des actions pédagogiques, c'est élargir leur public au-delà de leurs membres ou des bénévoles impliqués dans leur projet. Les enfants et les jeunes durant le temps scolaire constituent évidemment une part importante de ce « nouveau » public ; mais les enfants durant leurs loisirs, les familles, les visiteurs, ainsi que les enseignants et autres médiateurs, les professionnels du bâtiment, les élus et responsables territoriaux, les populations locales... forment également les publics auxquels les associations REMPART souhaitent s'adresser au travers d'une pédagogie adaptée.

Un public peut d'ailleurs en amener un autre : par exemple, il n'y a pas meilleur médiateur que l'enfant qui, après avoir découvert un édifice, fait partager ensuite le message qu'il a reçu.

Enfin, gestionnaires de sites patrimoniaux, les associations REMPART entendent, lorsqu'elles organisent des activités pédagogiques, participer à la réutilisation du patrimoine et contribuer à donner un nouvel usage à nos monuments.

Parce qu'elles appartiennent au même mouvement de sauvegarde du patrimoine, parce qu'elles fondent leur action sur un monument ou un site dont elles ont la charge, parce que la plupart d'entre elles organisent des chantiers de bénévoles, les associations REMPART mènent leurs activités pédagogiques selon une dynamique commune et des modalités similaires.

Elles privilégient une action fondée sur le concret ou le terrain ; même lorsqu'elles réalisent des interventions pédagogiques en dehors de leur propre site, elles font reposer leur discours sur leur

expérience. Durant les activités pédagogiques qu'elles organisent, les associations REMPART souhaitent :

1. utiliser le patrimoine comme support de découverte, de recherche, d'apprentissage, de transmission et de diffusion des savoirs,
2. aider à son appréhension et sa compréhension en s'appuyant sur des éléments concrets : un élément du patrimoine, une technique, un savoir-faire...
3. donner l'occasion au public de participer à la restauration ou la mise en valeur du patrimoine en étant acteur du monument,
4. éveiller la curiosité, le sens de l'observation et l'envie d'apprendre,
5. favoriser l'échange de connaissances et de pratiques ainsi que l'appropriation individuelle et collective d'un patrimoine commun transmissible,
6. faire partager une certaine idée du patrimoine, fondamentale dans la quête d'identité, la consolidation et le renouvellement des solidarités, la formation du citoyen du monde.

L'action d'éducation au patrimoine développée par les associations REMPART vient en complément des missions de l'Éducation nationale, les sites gérés par le Mouvement REMPART constituant un champ de mise en pratique des théories dont l'apprentissage a été fait à l'occasion de l'éducation formelle.

Les associations REMPART entendent s'inscrire dans une dynamique de partenariat à l'occasion de laquelle un projet pédagogique est élaboré. Elles s'attachent au-delà d'une proposition d'un « projet clef en main », à construire une réponse pédagogique aux attentes exprimées par les publics (équipes enseignantes, groupes divers, etc.).

C'est la raison pour laquelle les associations REMPART développent des actions pédagogiques diversifiées : visites-découvertes de sites, ateliers du patrimoine conçus en une ou plusieurs séances, « séjours de patrimoine » de 2 à 5 jours ou plus (dont des classes patrimoine), interventions extérieures (en particulier dans les classes).

Les associations REMPART, si leurs actions pédagogiques peuvent souvent entrer dans des dispositifs ou être labellisés par des institutions (collectivités territoriales, Ministère de l'Éducation nationale, Ministère de la Culture...), veulent préserver leur autonomie. Elles doivent pouvoir continuer à mener des actions au delà de tout dispositif et de tout programme.

Conclusion

L'éducation au patrimoine est à l'évidence un concept cher aux associations membres de l'Union et qui s'inscrit de plain-pied dans l'esprit de la Charte REMPART.

Aujourd'hui le développement des actions éducatives menées, en particulier dans le champ scolaire, par les associations REMPART conduit le Mouvement à organiser une mise en réseau des expériences et des réflexions ainsi qu'une communication externe sur cette question. La création d'un groupe permanent de réflexion au sein de l'Union, la mise en œuvre d'outils à usage national ou régional, l'émergence d'un réseau de solidarité entre les associations sont autant de pistes à explorer.

De la même façon que l'Union est reconnue comme un acteur essentiel dans le domaine des chantiers de bénévoles pour la sauvegarde du patrimoine, elle doit constituer un pôle d'action et de réflexion pour ce qui concerne l'éducation au patrimoine.

*Texte d'orientation générale adopté
par l'AG de Montaignut
le 15 mai 2005*